

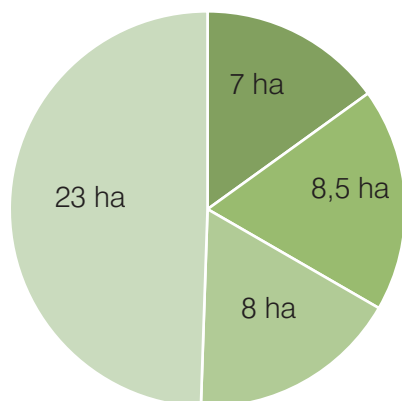
Brebis laitières : une recherche d'équilibre entre le troupeau, le berger et l'environnement

Installés en 1987 à Vachères-en-Quint dans la Drôme (Diois-Vercors) avec une demi-SMI¹ et 63 brebis, Jean-Louis et Danielle Meurot ont conforté depuis leur élevage de brebis laitières. Aujourd'hui, les 100 brebis, la transformation laitière et la vente directe les occupent à plein temps. | par **Christel Nayet** (conseillère élevages biologiques à la Chambre d'agriculture de la Drôme)

La ferme en bref

- Dans la Drôme
- 100 brebis laitières
- 47 hectares dont 15 de prairie fauchée
- Vente directe des fromages

¹ Superficie minimum d'installation



La SAU est entièrement composée de prairies, dont une partie fauchée et l'autre pâturée.

- Zones pâturées**
 - Sous-bois (pins sylvestres, chênes blancs) pâturés
 - Prairies exclusivement pâturées
- Zones fauchées**
 - Prairies naturelles fauchées
 - Prairies temporaires «de montagne» fauchées



DR

La recherche d'un équilibre entre les terres et les brebis est primordiale et a orienté l'évolution de la ferme, tout comme la conversion à l'agriculture biologique. L'objectif est de ne pas dépasser le potentiel de pâturage des terres afin de préserver cette ressource.

Des besoins en adéquation avec le potentiel fourrager

La base du développement du troupeau a été la recherche de cohérence entre le potentiel des terres et les animaux. Les 47 hectares de la ferme sont

tous en prairies, avec 15 à 16 hectares de prairies fauchées tous les ans (7 hectares de prairies temporaires «de montagne» et 8,5 hectares de prairies naturelles). 8 hectares de prairies non-mécanisables et 23 hectares de sous bois en pins sylvestres et chênes blancs sont exclusivement pâturés. Pour le pâturage d'été (de juin à octobre), une estive de 100 à 150 hectares complète l'assolement. Réalisée grâce au gardiennage par les éleveurs, elle présente au moins quatre intérêts :

→ c'est une nécessité alimentaire pour les brebis puisqu'il n'y a plus d'herbe sur les prairies dès le mois de



DR



juin à cause des fortes chaleurs et du faible potentiel des terres,

→ le pâturage sur ces surfaces extensives limite les infestations parasitaires (1 passage par an, consommation de feuilles, d'arbustes, de plantes diversifiées...),

→ elle permet de limiter la reconquête trop rapide de la forêt (impact environnemental),

→ la garde est un moment privilégié entre l'éleveur et ses animaux : « La garde est essentielle pour entretenir le lien troupeau-berger-nature. C'est parfois très dur à cause du froid, de la pluie, des fortes chaleurs... mais ça reste un plaisir, et je ne peux imaginer les brebis en parc tout le temps. C'est important qu'elles trouvent d'autres plantes et qu'elles puissent choisir », explique l'éleveur.

De nombreux changements sur le troupeau suite à la conversion

Les terres étant déjà conduites en AB depuis leur installation, les changements induits par la conversion à l'agriculture biologique ont surtout concerné le troupeau.

LA GAMME DE FROMAGES FABRIQUÉS À LA FERME S'EST AGRANDIE GRÂCE À L'APPRENTISSAGE DES DIFFÉRENTES TECHNIQUES FROMAGÈRES.

Jean-Louis et Danielle ont commencé leur activité avec les mêmes pratiques qu'un élevage de l'Aveyron dans lequel ils ont travaillé plusieurs années. Les inséminations des brebis passaient par la pose d'éponges, les agneaux étaient sevrés à 1 mois, puis engraisés avec de l'aliment du commerce. La vente des agneaux à la coopérative Die-Grillon représentait une part non négligeable du revenu, soit environ un quart.

Les modifications apportées ont été progressives aussi bien sur les adultes que sur les jeunes.

Concernant les jeunes, un premier essai a consisté à les alimenter plus longtemps avec une ration lactée puis de les engraisser avec des céréales biologiques. Pour conserver un minimum de conformation sur les agneaux, il a aussi été décidé de réaliser des croisements avec une race à viande. La grille de prix de la coopérative avait alors un prix bio identique pour les

classes EURO² et un déclassement en conventionnel des animaux classés P. Ce choix a vite pénalisé le potentiel de choix des agnelles. De plus, la rémunération des agneaux en bio n'était pas suffisante par rapport aux coûts d'achat des céréales. Certains de ces choix ont donc été abandonnés.

Aujourd'hui, les agneaux sont à nouveau sevrés à 1 mois et vendus légers, soit à un chevillard³ de Sisteron, soit en vente directe grâce à la présence d'un abattoir communal certifié en bio à 12 km de la ferme.

Quant à la reproduction, les éleveurs sont revenus à la race pure pour la totalité des brebis. L'arrêt de la pose d'éponges a induit l'arrêt de l'insémination artificielle. Une réflexion est en cours au niveau des critères de sélection et sur la recherche d'animaux adaptés à leur système d'élevage avec une certaine diversité génétique. Ainsi, une bonne adaptation au milieu (rusticité), une bonne capacité des reproducteurs (brebis mère des agnelles et futur bélier à vendre) à reconstituer leurs réserves corporelles ainsi que des animaux ayant passé l'épreuve du temps (vieille brebis) sont recherchés.

Aujourd'hui, les antenaises (primipares) ne sont mises à la lutte que vers 18 mois pour agnelier à 2 ans. La gestation et l'allaitement (qui dure 1 mois) sont trop éprouvants pour un animal non adulte surtout en cas de naissance double : amaigrissement prononcé, sensibilité accrue aux parasites. En système conventionnel, cette pratique nécessite une alimentation renforcée en céréales dès le sevrage de l'agnelle-future mère et des traitements antiparasitaires au printemps qui suit l'agnelage.

Concernant l'alimentation, la base de la ration estivale repose sur le pâturage sur l'estive et quelques parcs. Une partie du foin bio est achetée sur pied et la totalité des céréales bio sont achetées (pas de culture du fait de l'absence de surfaces facilement labourables et récoltables avec une moissonneuse-batteuse). La proximité

² Classement communautaire et obligatoire des carcasses Ovin suivant l'état d'engraissement
³ Marchand de bestiaux

d'autres agriculteurs en bio facilite ces achats locaux : maximum 15 km pour le foin et 13 km pour les céréales.

Le choix des médecines alternatives pour le soin des animaux

Avant la conversion, les agneaux recevaient un anticoccidien au sevrage et des antibiotiques en cas de bronchites ou pneumonies. Les mammites des brebis étaient traitées avec un antibiotique. Les vermifuges étaient utilisés principalement contre les strongles digestifs et les œstres.

Aujourd'hui, la démarche des éleveurs a changé : « L'enseignement classique nous a appris que les parasites rendaient les animaux malades et qu'il fallait lutter contre. En bio, on estime que c'est parce que les animaux sont faibles ou malades que les microbes et parasites arrivent fortement et deviennent pénalisants pour l'animal ». Désormais, l'homéopathie est utilisée sur la ferme avec une implication forte des éleveurs pour arriver à connaître les différents remèdes et à trouver le bon pour chaque situation. « Nous avons vu l'efficacité et la puissance d'un remède homéopathique bien prescrit sur nous-mêmes. Pour

prescrire, il faut observer, c'est ce qui est intéressant ».

Si l'utilisation de l'homéopathie est régulière depuis de nombreuses années, l'apprentissage est toujours d'actualité. Un groupe d'éleveurs et vétérinaires, animé par la chambre d'agriculture, se retrouve plusieurs fois par an pour échanger sur les problèmes rencontrés, l'utilisation de l'homéopathie, avec ses réussites comme ses échecs.

L'implication d'un vétérinaire homéopathe permet un approfondissement des connaissances des remèdes et une meilleure compréhension des situations rencontrées. « L'homéopathie est une médecine de l'expérience et doit être partagée régulièrement ».

Se former pour acquérir des savoirs et enrichir les réflexions

Au-delà de leur apprentissage continu sur l'homéopathie, Jean-Louis et Danielle suivent d'autres formations très diverses :

Une formation à l'ENIL (École Nationale de l'Industrie Laitière, en Franche-Comté) leur a permis de comprendre l'univers de la fromagerie. Ainsi, ils savent prévenir les éventuels accidents

(poils de chat...) et ont moins recours aux recettes de dépannage applicables une fois le problème présent. La gamme de fromages fabriqués à la ferme s'est agrandie grâce à l'apprentissage des différentes techniques fromagères. L'utilisation de levains élaborés à partir du lait cru des brebis (flore native du lait) notamment a été possible grâce à la prise de confiance acquise via une formation en fromagerie avec le GIE Zone Verte (Groupement d'Intérêt Economique de vétérinaires). Aujourd'hui, les fromages ont évolué et sont appréciés par les consommateurs pour leur douceur et leur typicité.

Les formations sur les soins des animaux sont autant de moyens d'acquérir de nouvelles connaissances et de stimuler la curiosité intellectuelle : méthode Obsalim, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, approche globale de l'animal...

Le couple a également suivi des formations pour mieux connaître son sol, avec l'utilisation de la méthode Hérody ou la connaissance des plantes bio-indicatrices.

Enfin, ils ont perfectionné leur pratique du pâturage suite à une formation de Michel Meuret (chercheur à l'Inra et coordinateur de l'ouvrage « Un savoir-faire de bergers » aux Éditions Quae). ■



Journées Techniques Nationales fruits, légumes et viticulture biologiques

Conférences, ateliers par production, visites de fermes innovantes

10, 11, 12
décembre 2013
à Colmar

Cultures pérennes
> mardi 10 et mercredi 11

Légumes
> mercredi 11 et jeudi 12

Programme & inscription à partir de
septembre sur www.itab.asso.fr



Organisateurs :



Partenaires :

